

Dispositif régional d'aide à la rénovation énergétique des logements 2018

Un Programme Régional pour l'Efficacité Energétique (PREE) a été engagé par la région Hauts de France aux côtés de l'Etat et de l'Ademe. Il s'accompagne du lancement du dispositif régional d'aide à la rénovation énergétique des logements. La région souhaite accompagner par le biais d'aides financières directes les propriétaires modestes et très modestes selon les critères de l'ANAH en s'appuyant sur un dispositif dématérialisé.

Le montant de l'aide pour travaux d'économie d'énergie est fixé à 1000 € par logement. Il est porté à 1500€ pour les logements en communes rurales et 2000€ pour les réhabilitations nécessitant des travaux lourds d'un montant supérieur à 30000 €HT.

Pour bénéficier de ces aides, le logement doit être localisé en Hauts de France, le propriétaire doit bénéficier des aides de l'ANAH et réaliser des travaux au titre des économies d'énergies permettant une baisse de consommation d'énergie d'au moins 35% en réalisant les travaux par au moins une entreprise RGE (Reconnue Garant de l'Environnement).

Pour en savoir plus : AREL@hautsdefrance.fr ou 0800 02 60 80 (service et appel gratuit).

Forum « Le passage à la retraite, le bien vieillir »

En partenariat avec la CPAM et le centre social, la CARSAT organise un forum sur le thème « le passage à la retraite, le bien vieillir » le lundi 3 décembre 2018 au centre social Faubourg de Béthune (240 rue Charleville à Douai).

Ce forum est à destination des 56 - 68 ans du régime général. L'entrée est libre et gratuite.

Lors de cette journée, différents services, organismes et associations apporteront des conseils et des informations sur :

Les droits à la retraite du Régime Général : conférences de 11h à 12h et de 14h à 15h

La prévention santé de la CPAM : stand non-stop

Les offres du service social CARSAT : stand non-stop

La présentation des activités du centre social : ateliers d'essais au cours de la journée

Plus d'informations au 0320056560 ou via servicesocial.lilledouai@carsat-nordpicardie.fr

BONNES FÊTES
Vœux
Bonnes
Meilleurs La Noël Fêtes
Meilleurs Vœux

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 20 décembre, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Décembre 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1 Banque Alimentaire	2
3 16h-19h : Médiathèque	4	5 Ramassage des verres 	6 18h - Place de la Mairie: Cérémonie commémorative	7	8 Mairie ouverte 9h15 - 11h45 13h-18h30 : Téléthon 	9
10 16h-19h : Médiathèque	11	12	13	14 Balayage des fils d'eau	15 Dès 14h30 : Goûter des aînés - Salle André Cauchy	16 Dès 15h - salle A Cauchy : Fêtons Noël avec l'APE
17 16h-19h : Médiathèque	18	19 Distribution de brioches aux enfants	20 Ramassage des déchets verts 	21 Cantine : Repas de Noël Pas de garderie à l'école le soir	22 Mairie fermée	23
24 Médiathèque fermée Mairie fermée l'après-midi	25 Noël 	26 Ramassage des déchets ménagers 	27	28	29 Mairie ouverte 9h15 - 11h45	30
31 Médiathèque fermée Mairie fermée l'après-midi	Notes : Samedi 12 janvier -16h30 - Cérémonie des vœux du maire					

Colis des aînés

Un goûter sera offert à nos aînés, par la municipalité, **le samedi 15 décembre à partir de 14h30**, à la salle des fêtes André Cauchy, au cours duquel sera remis leur colis de Noël. Une invitation personnelle leur sera adressée.

Cérémonie d'hommage

La section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité vous convient le jeudi 6 décembre à 18h pour un hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Rassemblement à 17h45, place de la mairie. Un pot de l'amitié sera ensuite servi en mairie.

Distribution des brioches

Les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées doivent s'inscrire en mairie avant le jeudi 13 décembre. La distribution se fera en mairie le mercredi 19 décembre de 9h15 à 11h45. Pour les enfants scolarisés à Estrées, la distribution se fera lors de la fête de Noël de l'APE le dimanche 17 décembre.

Mairie – Ouverture de fin d'année

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 22 décembre et ouverte le samedi 29 décembre aux heures habituelles. Cette dernière sera fermée les lundis 24 et 31 décembre 2018 l'après-midi.

Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions requises doivent s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre 2018 à 11h45. Les jeunes nés entre le 1er mars 2000 et le 28 février 2001 sont inscrits d'office dans la mesure où leurs familles se sont fait connaître en Mairie.

Cantine et garderie

Pour des raisons de clôture comptable, la vente de tickets de cantine s'arrêtera le vendredi 30 novembre 2018. La vente reprendra le vendredi 4 janvier 2019 de 16h00 à 17h00. Il n'y aura pas de service de garderie la veille des vacances de Noël, le vendredi 21 décembre au soir.

Balayage des rues

Un balayage des rues du village sera réalisé le vendredi 14 décembre. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige, le nettoyage ne sera pas réalisé.

Claire Lefebvre – Fleurs pour les fêtes de fin d'année

Pour les fêtes de fin d'année, Claire Lefebvre, fleuriste de la commune, vous donne rendez-vous au marché de Noël de Lambres-Lez-Douai les 7, 8 et 9 décembre prochain ! Il est aussi possible de passer commande au 06 25 55 03 58.

APE – Fête de Noël

Dimanche 16 décembre, l'APE, le conseil municipal et les enseignants vous invitent à la fêter Noël à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 15h00 pour assister aux chants de Noël interprétés par les enfants de l'école. Viendra ensuite un spectacle féérique et magique pour enfin terminer par l'arrivée tant attendu du Père Noël. N'oubliez pas vos bons de commande pour les chocolats à rendre au plus tard pour le 30 novembre!

Téléthon

Cette année encore, la Municipalité s'est associée à celle d'Hamel pour une mobilisation commune pour le Téléthon. Un planning détaillé des activités est joint à votre « Infos Village » et reste disponible sur le site Internet de la commune.

Vous pouvez également déposer vos dons à la Mairie dans une urne si vous le souhaitez ou à la salle André Cauchy lors de la manifestation. Ils ont besoin de nous pour faire progresser la recherche médicale, pour trouver les thérapies adaptées contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Mobilisons-nous !

Pour tout don par chèque, un reçu vous sera transmis. Ce don pourra être déduit de vos impôts. Par exemple : Pour un chèque de 30€, vous récupérez 66 % de ce montant, soit 20€. Nous comptons sur votre générosité.

Téléthon – Collectif 1026 et APE mobilisés en un lieu

Les associations se mobilisent pour le Téléthon le samedi 8 décembre. Une activité tir à l'arc vous sera proposée dans la salle André Cauchy de 13h30 à 17h par le collectif 1026. 1€ les 3 flèches. Tir à partir de 6 ans.

Une buvette sera à votre disposition tenue par l'APE. Venez nombreux pour passer un moment convivial !

Téléthon – Tireurs de la Sensée

L'Amicale des tireurs de la Sensée renouvelle sa mobilisation contre les myopathies et les maladies neuromusculaires.

Cette année, la manifestation aura lieu le samedi 8 décembre de 13h à 17h à la lagune (chemin de la station d'épuration, route de Goelzin, face à la Source). A partir de 12 ans, 2€ les 8 plateaux.

Venez boire un café avec nous, servi sur un plateau !

Permanences de M. Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS

Voici la liste des permanences de septembre à décembre 2018. Il n'y aura pas de permanences pendant les fêtes de fin d'année

Date	Ville	Salle
12 décembre	Masny	Mairie
19 décembre	Monchecourt	Mairie – Bureau des adjoints

